



Stratégie
nationale sur
la prestation
de soins

Une Stratégie nationale sur la prestation de soins pour le Canada



Centre canadien
d'excellence pour
les aidants

Sommaire exécutif



Les arguments en faveur d'une Stratégie nationale sur la prestation

Le Canada est confronté à une crise majeure en matière de prestation de soins.

Les aidants et les fournisseurs de soins ne sont pas suffisamment soutenus et sont en difficulté. La population vieillit et, chaque année, de nouvelles personnes ont besoin de soins, alors que le nombre de personnes disponibles pour les fournir diminue.

Les gens, y compris les personnes vivant avec un handicap, vivent plus longtemps et présentent des besoins de soins plus complexes, mais les aidants et les fournisseurs de soins sont déjà à bout de souffle. **Le statu quo n'est pas viable et la situation ne fera que se détériorer en l'absence de réforme politique.**

Les aidants sont partout, et sans eux, les systèmes sociaux et de santé du Canada s'écrouleraient.

Les aidants sont les personnes qui s'occupent de parents âgés, d'enfants avec handicap, d'amis et de voisins malades. Un Canadien sur quatre est présentement un aidant et au moins la moitié de la population le sera à un moment donné dans sa vie. Les aidants assurent la cohésion des systèmes de santé, en veillant à ce que les directives médicales soient respectées, à ce que les rendez-vous soient honorés et à ce que les besoins des bénéficiaires soient comblés.

La prestation de soins est significative pour les aidants et leurs proches, et inestimable pour l'économie canadienne.

Les aidants agissent souvent par amour. Les relations de soins peuvent rapprocher les familles et donner lieu à de profonds moments de complicité. La prestation de soins est également cruciale pour l'économie canadienne : on estime que le remplacement des soins dispensés par des aidants non rémunérés coûterait au gouvernement fédéral 97,1 milliards \$ par an.

Les aidants ne peuvent pas poursuivre ce travail vital sans aide.

Selon le rapport du CCEA intitulé *Être aidant au Canada*, 56 % des aidants qui fournissent plus de cinq heures de soins par semaine éprouvent des difficultés financières. Dans le même rapport, la moitié des aidants trouvent qu'il est difficile d'avoir accès à des mesures de soutien et 58 % d'entre eux se disent fatigués en raison de la prestation de soins.¹

Les bénéficiaires de soins ont besoin d'un meilleur soutien financier pour s'épanouir et vivre dignement.

En 2023, 37 % des aidants ont connu des difficultés financières en raison de leurs tâches de soins et la moitié des aidants ont subi au moins un facteur de stress financier lié à la prestation de soins au cours de la dernière année. Ces soutiens rendent également la prestation de soins possible pour les aidants. Sans ces soutiens, ils doivent essayer de combler toutes les lacunes - une tâche impossible pour la plupart d'entre eux.

Le Canada a besoin d'un plus grand nombre de fournisseurs de soins rémunérés, et ceux-ci doivent être traités avec le respect qu'ils méritent.

Les systèmes de soins du Canada reposent sur des fournisseurs de soins rémunérés. Il s'agit d'un travail gratifiant, mais difficile, et ce domaine présente des taux élevés d'épuisement professionnel, ainsi qu'un nombre insuffisant de personnes qui entrent dans la profession ou qui y restent. Le rapport du CCEA *Être aidant au Canada* a démontré que 80 % des fournisseurs de soins ont envisagé de quitter le domaine au cours des 12 mois précédant ce sondage. Les fournisseurs de soins rémunérés ont besoin d'être protégés contre les abus, d'être correctement rémunérés et de bénéficier de meilleures conditions de travail pour pouvoir continuer à exercer leur métier.

Les aidants, les fournisseurs de soins et les bénéficiaires de soins doivent pouvoir compter sur un leadership audacieux et des actions immédiates.

Le Canada a besoin d'une stratégie, et le gouvernement fédéral doit prendre l'initiative et aborder certaines questions clés pour veiller à ce que les aidants et les fournisseurs de soins à travers le Canada puissent prospérer.

Recommandations pour une Stratégie nationale sur la prestation

Lors du dépôt de son budget 2024, le gouvernement fédéral s'est engagé à élaborer une Stratégie nationale sur la prestation de soins. En partenariat avec des aidants, des fournisseurs de soins, des experts et des dirigeants, le CCEA a créé cette stratégie, qui comporte cinq domaines d'action clés :

Améliorer le soutien, les programmes et les services destinés aux aidants	Afin qu'ils puissent préserver leur propre bien-être tout en assumant leurs responsabilités de soins.
Soutenir les aidants au travail et dans leur parcours éducatif	Afin qu'ils puissent mieux gérer les responsabilités liées aux soins et à leur travail.
Soutenir les bénéficiaires de soins	Afin que leurs besoins en matière de soins ne leur fassent pas perdre leur qualité de vie.
Constituer une main-d'œuvre durable pour le personnel de soins	En valorisant les fournisseurs de soins par des salaires plus élevés, une meilleure formation et des voies d'accès claires à la résidence permanente pour les soignants migrants.
Faire preuve de leadership et de reconnaissance	Afin que les Canadiens sachent que la prestation de soins est une priorité, et que les provinces, les territoires, les entreprises et autres puissent suivre l'exemple du gouvernement fédéral.

PREMIER PILIER

Améliorer le soutien, les programmes et les services destinés aux aidants

La prestation de soins pèse lourdement sur le bien-être physique, mental et financier des aidants : au Canada, ils ont atteint leur point de rupture, alors même que les besoins en matière de soins augmentent partout au pays.

SOLUTIONS

Fournir aux aidants une aide financière au moment et de la manière dont ils en ont besoin

- Rendre remboursable le Crédit canadien pour aidant naturel;
- Instaurer une allocation pour les aidants;
- Instaurer une assurance publique pour les soins.

Améliorer le bien-être des aidants grâce à des programmes et des services ciblés

- Financer des programmes sur mesure en faveur de la santé mentale et du bien-être des aidants;
- Financer des services de répit et de soins à domicile pour les aidants.

DEUXIÈME PILIER

Soutenir les aidants au travail et dans leur parcours éducatif

De nombreux aidants occupent un emploi en plus de leurs responsabilités de soins et, trop souvent, leurs conditions d'emploi ne leur permettent pas de bien faire les deux. Certaines responsabilités liées à la prestation de soins éloignent les personnes de leur travail rémunéré, que ce soit à court terme ou de manière permanente, mais cela a un coût important pour leur bien-être financier. Concilier la prestation de soins et l'éducation est également un défi pour les aidants qui fréquentent l'école : ils ne sont pas en mesure de récolter les fruits de leur propre développement s'ils ne sont pas soutenus dans les tâches qu'ils accomplissent en tant qu'aidants.

SOLUTIONS

Rendre les congés et les prestations avantageux pour les aidants qui travaillent

- Rendre les congés et les allocations des aidants mieux adaptés et plus accessibles.

Assurer la sécurité financière des aidants qui travaillent ou sont aux études

- Introduire des dispositions relatives aux aidants dans le cadre du Régime de pensions du Canada (RPC) pour les aidants dont les revenus ont été faibles pendant plusieurs années en raison de la prestation de soins;
- Assouplir la composante fédérale des prêts étudiants pour répondre aux besoins des aidants.

Donner aux aidants la possibilité de rester sur le marché du travail tout en prodiguant des soins

- Devenir un employeur exemplaire en mettant en œuvre des politiques de travail favorables aux aidants;
- Accorder aux employés sous réglementation fédérale des jours de congé payé pour s'occuper d'un proche;
- Mettre en place des politiques de travail favorable aux aidants.

TROISIÈME PILIER

Soutien financier aux bénéficiaires de soins

Les bénéficiaires de soins ayant un handicap sont trop souvent poussés vers la pauvreté en raison des coûts élevés d'un handicap combinés au manque de soutien. Lorsque les bénéficiaires de soins manquent de soutien financier et de services, les aidants tentent souvent de combler les lacunes. Cette situation n'est pas viable à long terme.

SOLUTIONS

Réduire les obstacles administratifs et élargir l'admissibilité à deux mesures de soutien essentielles

- Élargir les critères d'admissibilité au Crédit d'impôt pour personnes handicapées et le rendre plus accessible;
- Améliorer le Régime enregistré d'épargne-invalidité

Augmenter l'ampleur des autres aides financières pour les bénéficiaires de soins

- Mettre en œuvre et modifier la Prestation canadienne pour les personnes handicapées;
- Améliorer le Crédit d'impôt pour frais médicaux.

QUATRIÈME PILIER

Bâtir une main-d'œuvre durable de fournisseurs de soins

Les fournisseurs de soins sont essentiels à la vie de nombreux bénéficiaires de soins; ce sont des membres essentiels de la main-d'œuvre des services sociaux et de santé du Canada. Malgré leur importance, les fournisseurs de soins sont largement sous-évalués. Les mauvaises conditions de travail et les salaires faibles poussent de nombreux fournisseurs de soins à quitter la profession. Il n'existe pas suffisamment de voies d'accès pour aider les nouveaux arrivants au Canada à effectuer ce travail utile.

SOLUTIONS

Valoriser les fournisseurs de soins rémunérés

- Verser un salaire décent aux fournisseurs de soins

Protéger et encourager les fournisseurs de soins aux migrants

- Renforcer les protections pour les travailleurs migrants;
- Améliorer les voies d'accès à la résidence permanente pour les travailleurs sociaux migrants.



CINQUIÈME PILIER

Leadership et reconnaissance de la part du gouvernement fédéral

Le Canada ne possède pas d'approche coordonnée pour soutenir les aidants, les fournisseurs de soins et les bénéficiaires de soins dans l'ensemble du pays. Il s'agit d'un enjeu politique qui concerne tous les portefeuilles, mais les problèmes qu'il pose ne peuvent pas être résolus en travaillant en vase clos. Une véritable stratégie coordonnée, intégrant les conseils des aidants, est nécessaire pour faire la différence. Le gouvernement fédéral joue également un rôle essentiel dans l'organisation des soins de santé au Canada et dans le soutien aux familles des militaires.

SOLUTIONS

Faire des aidants une priorité du gouvernement

- Élaborer une législation portant sur les aidants qui instaure la Stratégie nationale sur la prestation de soins et met sur pied un conseil consultatif.

Faire preuve de leadership au niveau fédéral dans le domaine des soins de santé

- Faire de la prestation de soins une priorité dans les discussions sur les soins de santé avec les provinces et les territoires;
- Demander aux principaux organismes de recherche nationaux de collaborer à l'élaboration d'un programme de recherche complet sur la prestation de soins.

Veiller à ce que les anciens combattants et les familles des militaires reçoivent le soutien qu'ils méritent

- Assurer l'interopérabilité entre les services de santé des Forces armées canadiennes et les systèmes civils;
- Assurer la mobilité interprovinciale des services, comme l'admissibilité automatique aux services pour personnes autistes;
- Affecter un gestionnaire de cas aux familles ayant des besoins complexes en matière de relocalisation vers de nouvelles communautés;
- Étendre l'admissibilité à l'Allocation de reconnaissance pour aidant d'Anciens Combattants Canada.

Lire le rapport complet

**Une Stratégie nationale sur
la prestation de soins pour
le Canada**



Notes de fin

1 Centre canadien d'excellence pour les aidants, *Être aidant au Canada*. Toronto : Centre canadien d'excellence pour les aidants, 2024. https://canadiancaregiving.org/wp-content/uploads/2024/06/CCCE_Etre-aidant-au-Canada.pdf.



Centre canadien
d'excellence pour
les aidants

Une Stratégie nationale sur la prestation de soins pour le Canada

2025